

Compte rendu
Conseil municipal & délibérations
Séance du 28 mai 2018 à 20h00

Présents : AVENIER Sophie, BLANC Jean-Pierre, GARNIER Christian, FALCONNET Fabienne GERMAIN Denis, JOLLAND Marie-Chantal, LANOY Julien, LONGIS Marilyne, MARIN Béatrice, PHILIBERT Michel, VEYRAND Pierre, GIROND Odile

Excusés : CLAUDE Florent pouvoir donné Julien LANOY, GILOZ Jean-Claude pouvoir donné à Béatrice MARIN, JULLIN Carine, LEMAIRE Anne-Marie pouvoir donné à Maryline LONGIS

Absents : MAYET René, CROS Jean-Pierre, RAGOT Céline, HEBERT Richard, JUNIQUE Mathieu, GILIBERT Françoise

Secrétaire de séance : GIROND Odile

1/ Lecture des délibérations prises lors du conseil municipal du 09 avril 2018 et signature du registre des délibérations.

2/ Travaux de voirie – Consultation pour le Triennal 2018-2019-2020

Mr GARNIER, Maire délégué rappelle au conseil municipal que dans le cadre du plan triennal 2018 pour les travaux de voirie la commune peut bénéficier de 30% de subvention par le Département. Après avoir fait la demande de subvention, la commune lance la consultation des entreprises pour les travaux de la 1^{ère} tranche sur 2018 qui concernent :

- la voie communale 2 route de Chapaize
- la voie communale 5 chemin de la Croix St Martin
- la voie communale 25 rue des Terreaux
- la voie communale 32 route de Fontfroide

Accepté à l'unanimité

3/ Achat de terrain à Fonfroide

Mr le Maire délégué rappelle aux élus que suite au glissement de terrain provoqué par les fortes pluies du 22 janvier 2018 sur la voie communale 32, chemin de Fontfroide à Sauvernay des travaux doivent être réalisés. Pour ce faire il est nécessaire d'acquérir une partie de la parcelle C 161 appartenant à Mr BELLIER Jérôme pour une superficie de 413 m².

Il est proposé un prix d'achat à 2 € le m².

Accepté à l'unanimité

4/ Vente d'un terrain communal

Mr le Maire délégué informe le conseil municipal que la parcelle B 560 située en dessous de la mairie annexe et appartenant à la commune est en cours de division afin de permettre sa vente avec la parcelle B 567 pour une superficie totale de 1 195 m² constructible. La mise en vente de ce terrain est prévu pour l'automne et aucun prix de vente n'a encore été décidé.

Des travaux seront effectués par la commune sur la partie de la parcelle B 560 restant propriété de la commune, à savoir le déplacement du champs d'épandage et la viabilisation du terrain.

Mr le Maire délégué explique au conseil qu'un chemin privé de la commune, a été créé afin de permettre l'accès à la parcelle B 815 déjà mise en vente par un particulier, et qu'il y a lieu de créer un nouveau chemin donnant accès à la parcelle communale. Il rappelle qu'afin de faciliter la vente de ces parcelles constructibles et d'en favoriser la desserte il convient de classer ce chemin en voirie communale et de modifier le tableau de classement de la voirie communale.

Accepté à l'unanimité

5/ SEDI 2^{ème} tranche : éradication des ballons fluos

Mr le Maire délégué rappelle le projet de travaux sur l'éclairage public visant à l'éradication des ballons fluos au sein du village. La 2^{ème} tranche concerne la rue de la Ménagerie, la Grande rue et la rue de l'Hôpital des pauvres pour un montant de :

Côût total des travaux : 32 130 €

Participation extérieure : 29 417 €

Participation de la commune : 2 713 €

Accepté à l'unanimité

6/ Eau et assainissement - Clôture et transfert de résultat de la commune à Saint Marcellin Vercors Isère Communautés (SMVIC)

Mme le Maire rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2018 la compétence eau et assainissement a été transféré à SMVIC, et dans ce cadre les résultats budgétaires de la commune également. Le résultat budgétaire de clôture 2017 est de 0 €. Accepté à l'unanimité

7/ Subventions aux associations

Mme le Maire rappelle qu'une enveloppe de 18 000 € a été voté au budget communal 2018 pour le versement des subventions aux associations. Elle énonce la répartition proposée pour un montant total de 16 000 €, sachant que les demandes de chacune des associations ont été satisfaites en général.

Accepté à l'unanimité

8/ Personnel :

- **Point recrutement d'une cantinière** : Mme le Maire rappelle que la cantinière scolaire doit quitter son poste à la fin de l'année scolaire, et suite à l'annonce publiée quelques propositions de candidatures ont été reçu en mairie. Le recrutement est en cours.
- **Recrutement d'un CDD pour accroissement temporaire d'activité**
Mme le Maire rappelle que pendant la période estivale les agents des services techniques doivent faire face à un surplus d'activité notamment avec les nombreuses manifestations locales, et afin de pallier à ce surcroît d'activité il convient de recruter un CDD à 17h30 à partir de juillet pour une durée initiale de 4 mois.
Accepté à l'unanimité
- **Compte Epargne Temps (CET)** : Suite à l'avis favorable du Centre de Gestion il convient de valider l'ouverture d'un CET pour l'ensemble des agents qui le souhaitent et qui en font la demande, afin de leur permettre d'épargner des jours de congés dans le respect du règlement préalablement mis en place.
Accepté à l'unanimité
- **Remboursement des frais de déplacement** : Mme le maire propose le remboursement aux agents administratifs, des frais de déplacements supplémentaires engendrés par le déménagement provisoire de la mairie de la Place Ferdinand Gilibert à la mairie annexe de Dionay.
Accepté à l'unanimité
- **Service d'astreintes** : Mme le Maire rappelle qu'actuellement 2 agents du service technique se relaient pour effectuer les astreintes de week-end et propose de rajouter un agent non-titulaire du service technique afin de leur permettre de tourner sur 3 week-ends. Ces agents doivent être à disposition chacun leur tour du vendredi soir au lundi matin pour toute demande ou besoin sur la commune.
Accepté à l'unanimité

9/ Travaux bâtiments communaux

Mme le Maire informe le conseil que les travaux de désamiantage ont démarré au niveau du bâtiment de l'ancienne Poste. Une réunion de chantier devrait avoir lieu toutes les semaines. Elle informe également que les travaux sur la Porterie débiteront en septembre afin de laisser l'accès des locaux aux associations durant la période estivale.

10/ Divers

- Le 04/06/2018 à St-Antoine l'Abbaye, analyse des offres reçues suite aux marché Maîtrise d'œuvre pour les travaux de la façade occidentale.
- Infos : PERRAUD entreprise recrute des conducteurs notamment pour le transport scolaire ayant le permis adéquat.
- Le 07/06/2018 afin de fêter ses 30 ans de présence à St-Antoine l'Abbaye, la Communauté de l'Arche ouvrira ses portes à tous les Antonins à partir de 18h.
- Festival PigHalle 2018 les 22 et 23 juin et Marché Potier le 17 juin 2018.
- Les peintures Chabry seront raccrochés au sein de l'église la semaine du 25 au 29 juin.
- Décision modificative à prendre sur le Budget Communal
Accepté à l'unanimité

Prochain conseil municipal: lundi 25 juin 2018 à 20h00 à la salle polyvalente «la Dionaysienne».